



**Organe subsidiaire de conseil scientifique
et technologique**

Cinquante-sixième session

Bonn, 6-16 juin 2022

Point 7 de l'ordre du jour

**Questions relatives au bilan mondial
au titre de l'Accord de Paris**

Organe subsidiaire de mise en œuvre

Cinquante-sixième session

Bonn, 6-16 juin 2022

Point 7 de l'ordre du jour

**Questions relatives au bilan mondial
au titre de l'Accord de Paris**

**Questions relatives au bilan mondial
au titre de l'Accord de Paris**

Projet de conclusions proposé par les Présidents

1. L'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique (SBSTA) et l'Organe subsidiaire de mise en œuvre (SBI) se sont félicités du lancement, à leurs sessions, du dialogue technique au titre du bilan mondial, tel que prévu par la décision 19/CMA.1.
2. Le SBSTA et le SBI se sont dits reconnaissants aux cofacilitatrices du dialogue technique de s'être efforcées d'instaurer un dialogue innovant et intéressant, saluant l'efficacité avec laquelle l'une et l'autre avaient animé les travaux. Ils ont également remercié les modérateurs, les rapporteurs, les experts présents, les Parties et les entités non parties de leur contribution et de leur participation au dialogue.
3. Le SBSTA et le SBI ont prié les cofacilitatrices du dialogue technique de prendre en considération les observations formulées par les Parties à la première réunion, ainsi que par le groupe de contact mixte qu'ils avaient créé, dans le cadre de l'élaboration du premier rapport de synthèse et de la préparation de la deuxième réunion, afin que le dialogue soit inclusif, équilibré, exhaustif, ciblé, dirigé par les Parties et favorable à une large participation des Parties et des entités non parties.
4. Le SBSTA et le SBI ont également prié les cofacilitatrices du dialogue technique de soumettre le rapport de synthèse de la première réunion bien avant la deuxième réunion, et les ont encouragées à s'entretenir avec les Parties, faisant observer que les cofacilitatrices étaient également encouragées à s'entretenir avec les entités non parties après la publication de leur rapport de synthèse.
5. Le SBSTA et le SBI ont relancé l'appel à contributions mentionné au paragraphe 19 de la décision 19/CMA.1 et encouragé les Parties et les entités non parties à soumettre des contributions pour examen à la deuxième réunion du dialogue technique.
6. Le SBSTA et le SBI ont aussi encouragé les Parties et les entités non parties à organiser des manifestations à l'appui du bilan mondial aux niveaux local, national, régional et international, selon qu'il conviendrait.

